



Le Ronssoyen

Bulletin de Mars 2012



Notre Député au Ronssoy

C'était le 8 Mars...

Comme nous vous l'avions annoncé, le Député de la 5^{ème} circonscription de la Somme, Monsieur Stéphane DEMILLY, est venu au Ronssoy rencontrer les élus mais surtout la population.

Cette circonscription, dans laquelle nous nous trouvons, regroupe 9 cantons et 200 Communes. Durant son mandat (*le mandat d'un Député dure 5 ans*), notre Député est donc allé à la rencontre des 200 Conseils Municipaux et des habitants des diverses Communes.

Après avoir salué chacun d'entre nous, Monsieur Demilly nous a parlé de son travail en tant que Député, de la façon dont il nous représente au sein de l'Etat.

Ainsi, **la première partie de son travail** se déroule d'Octobre à Juin, en séance publique, pendant les sessions ordinaires au sein de l'hémicycle du Palais-Bourbon à Paris. Dans la salle des séances ont lieu, les Mardi et Mercredi, les questions au Gouvernement (*que certains suivent régulièrement à la télévision*). Libre également à lui de s'exprimer s'il a quelque chose à dire. A l'Assemblée, le Député vote aussi les Lois. Il peut déposer des Amendements à titre individuel ou collectif, par l'intermédiaire des rapporteurs de projets de loi.

Dans un deuxième temps, il œuvre dans des Commissions : la Commission économique, la Commission Défense et la Commission Développement Durable, dont il est le Vice-Président.

Une autre partie de son labeur est réalisée dans les groupes d'études travaillant sur des sujets de société (*on dénombre 150 groupes d'études thématiques*). Notre Député participe à plusieurs de ces groupes : la chasse, l'aéronautique, l'intercommunalité et la toxicomanie. Mais également aux groupes d'études dont il est le Président : les voies navigables et les biocarburants.

Le quatrième niveau de son travail concerne des choses aussi diverses que les Commissions d'enquêtes (pour les Décrets d'application) et le réseau diplomatique, puisque Monsieur Demilly est bilingue.

Et enfin, les demandes de rendez-vous et les cocktails.

Nous pouvons suivre le travail de Monsieur Demilly avec le Journal Parlementaire que nous recevons gratuitement dans notre boîte aux lettres, son site internet, mais encore Facebook. Les Conseillers Municipaux reçoivent en plus sa Lettre « *cinq sur cinq* », qui est semestrielle.

A cela s'ajoutent les permanences sociales, avec la journée du Vendredi qu'il consacre à un Canton. Notre Député s'implique dans de gros dossiers, tel celui de TVI, qui nous a tous concernés, ou des dossiers structurels comme le Canal à grand gabarit Seine-Nord Europe et l'Aéropôle de Picardie à Méaulte.

Les échanges de cette soirée furent fructueux et nous ont fait découvrir des aspects qui nous étaient jusqu'alors inconnus.



Vois au Cimetière

Nous déplorons de nouveaux vols au Cimetière. En une semaine de temps, quatre sépultures ont été dépouillées de leurs fleurs.

Nous qualifions ces actes d'inadmissibles et de honteux ! Les malfrats qui se servent sur les tombes ne respectent ni les défunts ni la douleur de leurs proches. C'est un véritable traumatisme pour les familles, qui subissent un préjudice tant financier que moral.

Il y a quelques années, nous avons passé de tels faits sous silence. Aujourd'hui, nous les dénonçons !

Toute personne qui serait témoin d'un tel geste doit se manifester. Nous encourageons par ailleurs les victimes à déposer une plainte en Gendarmerie.

Prix Max Cottrelle



Un temps plutôt clément a accueilli la course cycliste annuelle ce Dimanche 18 Mars. Les participants y furent comme à l'habitude nombreux et les spectateurs ravis. Merci aux élus qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée ! Merci à Monsieur Didier DELAIGLE (*Entreprise Trans Somme 2000 de Villers-Faucon*) qui a mis gracieusement un camion-podium à disposition de la Commune de Le Ronsoy.



Elections présidentielles

Les élections présidentielles ont lieu les **Dimanches 22 Avril et 6 Mai**. Nous avons procédé à une refonte électorale. Votre nouvelle carte d'électeur vous sera remise prochainement.

Agence Postale Communale



En tant que responsable de l'Agence Postale Communale, la Secrétaire de Mairie est soumise à une obligation de formation.

L'APC sera donc fermée le Vendredi 13 avril 2012 de 11h à 12h00. Elle sera ouverte l'après-midi.